



Dossier du BHI No. S1/4915

LETTRE CIRCULAIRE 75/2012
31 juillet 2012

DEMANDE D'ADHESION A L'OHI DE LA GEORGIE

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Comité de direction a l'honneur de vous annoncer que le gouvernement de la Principauté de Monaco a récemment reçu une demande officielle d'adhésion à l'Organisation hydrographique internationale (OHI) provenant du gouvernement de la Géorgie faisant état d'un chiffre de tonnage de 24 984,41 tonnes.
2. Le Gouvernement de la Principauté de Monaco, en tant que dépositaire de la Convention relative à l'OHI, a entrepris les démarches nécessaires pour obtenir l'approbation des gouvernements membres de l'OHI, conformément à l'Article XX de la Convention relative à l'OHI.
3. Il vous est demandé de bien vouloir entrer en contact, auprès de votre gouvernement, avec les officiels responsables de ces questions, afin de les inciter à traiter cette demande dans les meilleurs délais. Si votre gouvernement approuve la demande d'adhésion de la Géorgie à l'OHI, la notification officielle devra bien évidemment être adressée directement au gouvernement de Monaco, par la voie diplomatique appropriée, avec copie de la notification au Bureau.
4. Nous vous remercions de votre coopération, et nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. Gorziglia', written over a faint circular stamp or watermark.

Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA
Directeur